



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1081

Texte de la question

ÉVÉNEMENTS DETRAPPES

M. le président. La parole est à M. Jacques Myard.

M. Jacques Myard. Monsieur le Premier ministre, je souhaite vous interroger sur les très graves événements de Trappes. Je veux, toutefois, avec tous les députés du groupe UMP, rendre tout d'abord hommage aux femmes et aux hommes de la police nationale qui font appliquer les lois de la République dans des conditions très difficiles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et sur de nombreux bancs des groupes UDI, SRC et RRD.*)

Monsieur le Premier ministre, si je m'adresse à vous, c'est que ces événements inadmissibles dépassent le seul cadre de la sécurité. En effet, ils sont survenus après d'autres faits similaires dans la région lyonnaise et après l'agression perpétrée le 25 mai dernier contre un militaire à La Défense avec la volonté de tuer.

En 2009, sous la présidence d'André Gerin, apparenté au groupe communiste et, au-delà des clivages politiques, la mission d'information sur le voile a considéré que le voile intégral constituait une atteinte directe et inadmissible à la dignité de la personne et n'avait pas sa place en France. Comme le rappelle, à juste titre, Élisabeth Badinter, il n'a jamais existé dans notre civilisation et dans notre culture « d'habit du visage ». Le voile intégral est une rupture, une violation de la volonté du « vouloir vivre ensemble », la négation même de l'égalité homme-femme, d'où la loi votée à une très grande majorité le 20 octobre 2010.

Si nous cédonc sur ce point, monsieur le Premier ministre, nous donnerons raison à ceux qui veulent appliquer leur loi intégriste, la charia, au mépris des lois de la République.

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour mettre un terme au poison des dérives communautaristes ? (*« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. François Rochebloine. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur Myard, les faits qui se sont déroulés à Trappes sont inadmissibles. La prise à partie d'un commissariat, celle de bâtiments publics et de mobiliers urbains sont des faits qui méritaient une réponse ferme de l'État. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Cette réponse nécessaire a été apportée, et aujourd'hui l'ordre a été rétabli dans cette ville.

Nous avons évidemment suivi avec le Président de la République et le Premier ministre le déroulement de ces faits. Benoît Hamon, élu de cette ville était présent ainsi que votre collègue Jean-Philippe Mallé et le maire de

Trappes que je veux saluer parce qu'ils représentent l'immense majorité des habitants de ces quartiers populaires qui n'acceptent pas cette violence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur de nombreux bancs du groupe RRDP.*) Je tiens à le rappeler parce qu'il est très important d'éviter tout amalgame.

Les habitants de ces quartiers populaires veulent vivre en sécurité et en tranquillité, ils nous l'ont dit.

Enfin, monsieur le député, la seule réponse dans ce domaine comme dans bien d'autres, c'est l'application de la loi. C'est l'application de la loi républicaine. (« *Et alors ?* » sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. On écoute la réponse, s'il vous plaît !

M. Manuel Valls, *ministre* . Dans ces moments difficiles pour notre pays – crise économique ou crise de confiance – il y a une seule réponse, c'est la loi. Pour vivre ensemble, et je tiens à le rappeler à chacun, il existe une valeur inestimable : la laïcité, laquelle s'applique grâce à la loi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) La loi qui interdit le voile intégral est une loi émancipatrice ! Elle permet la libération de la femme et l'égalité entre la femme et l'homme ! Elle permet de se battre contre tous les fondamentalistes ! Alors, oui, c'est la loi, la laïcité et la République ! Tous partagent ces principes, monsieur le député ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP et sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1081

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 juillet 2013](#)